

CONTACT SERVICE ENFANCE



PERMANENCES:

En mairie de 8h00 à 12h00

« Mairie à l'école » Mai, Juin et Septembre

de 16h30 à 17h30

Lundi → Edgar Quinet (salle de classe)
Mardi → Henri Deschamps (élémentaire)

Jeudi → Jean de la Fontaine (périscolaire)

Vendredi → Mas Rillier (périscolaire)

CONTACT EN LIGNE : Sur le site de la mairie de Miribel dans la rubrique « vivre à Miribel - grandir à Miribel - vie extra-scolaire » « Fiche contact »

Chronologie des différents temps périscolaires

7h30	Garderie du matin
8h30	Prix : 1,80€/séance - facturé à la présence
12h00	Restauration A partir de 3 ans en fonction des places disponibles,
14h00	Prix du repas : 3,60€ inscription annuelle
16h30 17h30	Temps d'Animation Elémentaires ou Etude (du CP au CM2) Temps d'Accueil Maternelles (de la petite à la grande section) Prix: Forfait à partir de 6,48 € pour 1 jour fixe sur toute une période
17h30	Garderie du soir
18h30	Prix : 1,80€/séance - facturé à la présence

Règles de vie pendant les temps périscolaires

J'AI LE DROIT

- De discuter dans le calme pendant le repas
- De manger à ma faim et de me resservir en partageant
- De participer aux activités ou de jouer dans le calme
- De donner mon avis aux adultes et d'être entendu

JE N'AI PAS LE DROIT

- D'être insolent, grossier ou violent
- De crier ou de courir dans les couloirs et les bâtiments
- De gaspiller ou jouer avec la nourriture

J'AI LE DEVOIR

- De respecter les adultes et les enfants et d'être poli
- De goûter à tous les plats
- De débarrasser ma table après le repas
- De ranger les jeux et les jouets que j'utilise
- De respecter les lieux et le matériel
- De prévenir les adultes en cas de problème





Service Enfance Annexe aux règlements de fonctionnement des temps périscolaires (année 2019/2020) Tarifs et facturation

Garderie périscolaire ————————————————————————————————————						
Facturée à la présence						
	Garderie matin (arrivée entre 7h30 et 8h30)	Garderie soir (départ entre 17h30 et 18h30)				
Participation	1.80 €	1.80 €				

Temps d'Animation Elémentaires ou Etude / Temps d'Accueil Maternelles

Forfait pour une période, de vacances à vacances, selon le nombre de jours fixes choisis (lundis, mardis, jeudis, vendredis).

	Forfait 1	Forfait 2	Forfait 3	Forfait 4	Inscription
	jour sur la	jours sur la	jours sur la	jours sur la	exceptionnelle à la
	période	période	période	période	séance
Participation	6,48 €	12,96 €	19,44 €	25,92 €	3,60 €

Temps restauration scolaire

*La demande « exceptionnelle » ne sera prise en compte qu'après accord du service enfance.

Participation	Pour 1 repas	Panier repas (accueil P.A.I)	Inscription exceptionnelle hors délais *
	3,60 €	1,80 €	5,40 €

FACTURES

Les factures sont mises à disposition dans les cahiers de liaison des enfants la première semaine du retour des vacances scolaires. Pour la dernière période, elles seront envoyées par courrier postal.

Période	Date de facture	Date d'échéance	Mise à disposition
02/09/19 au 18/10/19	04/11/19	04/12/19	Cahier de liaison / portail familles en ligne
04/11/19 au 20/12/19	06/01/20	06/02/20	Cahier de liaison / portail familles en ligne
06/01/20 au 21/02/20	09/03/20	9/04/20	Cahier de liaison / portail familles en ligne
09/03/20 au 17/04/20	04/05/20	04/06/20	Cahier de liaison / portail familles en ligne
04/05/20 au 03/07/20	08/07/20	08/08/20	Courrier / portail famille en ligne